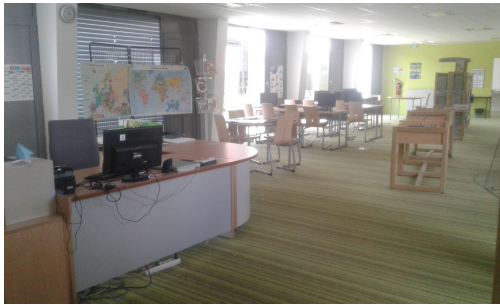


BILAN DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DE LA GESTION DU C.D.I. 2017-2018

I. Gestion des locaux du C.D.I.

A. Réorganisation et rangement

- bureau : rangement et léger déplacement.



- grande salle : déplacement de tous les rayonnages pour faire 3 lieux distincts (coin travail en séance, coin lecture, coin ordinateurs) et agrandir l'entrée.



- petite salle de travail : 2 tables pour 8 élèves et pose d'un petit tableau blanc (révisions ou répétitions à voix haute, travail de groupe, atelier oral d'Espagnol avec 3°C).
- réserve : désherbage, rangement et classement des spécimens de manuels scolaires et des périodiques archivés les plus récents ; les 4 rayonnages centraux ont été dégagés pour ranger tous les manuels scolaires en usage et rendus en juin 2018.
- dépôt : rangement des manuels scolaires anciens ; vérification des livres du C.D.I. archivés, puis mise au pilon ou réintégration dans le fonds ; vérification et rangement des séries de lecture suivie archivées.



2018-2019 : PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES DE MME CHASSARD

I. Éducation aux Médias et à l'Information en 6ème

- 8 heures par semaine : 1 heure par ½ classe = 30 séances prévues.
- Systématiser, au début de chaque séance, la présentation orale des notes de la séance précédente.
- Reprendre la reformulation orale des informations trouvées.
- Reprendre la copie de ces phrases sous la dictée.
- Raccourcir la durée des séquences pour en augmenter le nombre :

Découverte du carnet de liaison	Le plan du C.D.I.	
Découverte de l'E.N.T.	Les manuels scolaires	Les dictionnaires
Les sites Internet	Une émission d'Arte ???	
Les livres documentaires	Les périodiques	Les livres de fiction

II. Recherche documentaire et saisie d'un texte en 5ème

- Mêmes objectifs que la 5ème D en 2017-2018 :
 - sujet de recherche en lien avec une discipline,
 - recherche, reformulation par les élèves et notes prises au brouillon,
 - saisie et mise en forme d'un texte avec Libre Office à partir du brouillon.
- Modalités proposées pour chacune des trois classes :
 - 1 module de 10 heures (10 séances consécutives) dans l'année ;
 - 2 heures hebdomadaires dans l'EDT de la classe : 1 heure par ½ classe ;
 - en dehors du module au C.D.I., ces 2 heures peuvent être utilisées toute l'année pour les dispositifs d'aide et d'accompagnement ou pour l'étude.
- Exemple d'organisation :
 - septembre-novembre 2018 : 1er module pour les 5°A,
 - décembre 2018-mars 2019 : 2° module pour les 5°B,
 - avril-juin 2019 : 3° module pour les 5°C ;

III. Analyse et réflexion en 4°/3° L.C.A.

- Mêmes objectifs que pour les 4ème latinistes en 2017-2018 (remplacement pendant 20 séances :
 - analyse et réflexion sur un aspect socio-culturel de l'antiquité romaine, en lien avec le programme que traitera la professeure stagiaire en Langue ;
 - recherche, reformulation par les élèves et notes prises au brouillon,
 - saisie et mise en forme d'un texte avec Libre Office à partir du brouillon.
- Modalité proposée : 1 heure hebdomadaire, soit 30 séances prévues.

IV. Activités ponctuelles en 4ème et 3ème

- présentation de livres de fiction (sélections thématiques) en partenariat avec les professeur/es principaux/ales ;
- débat-information sur les Dangers de la pornographie industrielle.

V. Tutorat pour Inès Klein (4ème)

- Modalités : 1 heure par semaine (à prendre sur mes 6 heures de décharge).
- Objectifs :
 - améliorer l'orthographe (dictée systématique, correction et explication),
 - pratiquer l'exposé oral.

Le 01/06/2018

Hors Classe des certifiés

CHASSARD-ANOUILHEZ JOCELYNE
COLLEGE LOUIS PASTEUR
AVENUE DU GENERAL LECLERC
51601 SUIPPES CEDEX

Attention, la CAPA n'est prévue que le 15 juin. Il s'agit là des avis émis par votre chef d'établissement et IPR tels que l'administration nous les a fournis.

Candidat : CHASSARD-ANOUILHEZ JOCELYNE. Date de naissance : 09/07/1962

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif de votre situation :

Celle-ci correspond aux données fournies par l'administration éventuellement corrigées après nos interventions sur la base de votre fiche syndicale. Si vous constatez une erreur, contactez-nous.

Situation administrative :

Académie de gestion : REIMS - Affectation : COLLEGE LOUIS PASTEUR - SUIPPES CEDEX

Discipline actuelle : DOCUMENTATION - Discipline pour le changement de grade : DOCUMENTATION

Eléments sur le dossier :

Echelon : 11 - Ancienneté dans l'échelon : 1 année(s) 3 mois - Mode d'accès dans l'échelon : reclassement

Catégorie : Certifié - Ancienneté dans le corps : 25 année(s) - Date d'entrée dans le corps : 01/09/1991

Mode d'accès au corps : concours externe

Ancienneté dans le grade : 25 année(s)

Avis du chef d'établissement :

Satisfaisant

Avis de l'IPR :

Satisfaisant

Les commissaires paritaires du SNES-FSU

Résultat de la CAPA Hors Classe des certifiés 2018

A: Jocelyne.Anouilhez-Chassard@ac-reims.fr
Bonjour Jocelyne,

Date: 25/06/18 20:59

De: reims reims

Aujourd'hui s'est tenue au rectorat la CAPA Certifiés chargée d'étudier le tableau d'avancement à la hors classe au 1er septembre 2018.

Voici votre résultat : Barème insuffisant pour obtenir une promotion à la hors classe au 1er septembre 2018

La décision appartient à l'administration. Les élu-es Sgen-CFDT se chargent de vérifier l'exactitude des opérations menées par l'administration pour éviter toute erreur ou tout "passe-droit". Cette information est strictement officieuse, l'administration doit envoyer un avis officiel. Si celui-ci était différent de notre information, contactez-nous sans tarder.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message du Sgen-CFDT Champagne Ardenne, vous pouvez nous le faire savoir [en cliquant ici](#)

Les élus CAPA Sgen-CFDT



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par :
Jérôme JOURDAIN
Chargé de mission

Téléphone
03.26.05.20.97

Courriel
jerome.jourdain@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

accueil du public
du lundi au vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

Reims le 18 juin 2018

La rectrice de l'académie
Chancelière des universités

à

Madame Jocelyne CHASSARD-ANOUILHEZ
Professeure documentaliste
1 rue des trois Maillets
51600 SUIPPES

Reçue le 23.6.18 par courrier simple

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, je vous précise que j'ai décidé de maintenir votre affectation provisoire au collège Louis Pasteur de Suippes, en qualité de professeure documentaliste, pour l'année scolaire 2018-2019.

Par ailleurs, et afin de faire un point de votre situation professionnelle, vous serez reçue par le Secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines, accompagné du chef de la division des personnels enseignants :

**jeudi 5 juillet 2018 à 16h30
au rectorat de l'académie de Reims
1, rue Navier – 51082 Reims Cedex
Secrétariat DRH – Porte 245 (deuxième étage)**

Je vous indique que vous aurez la possibilité de vous faire accompagner par la personne de votre choix et de faire part de vos observations.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines,



Cyrille BOURGERY